

CEREMONIE DES VŒUX 2016

mercredi 20 janvier

Intervention de M. Philippe LAURENT

Président du CSFPT



Madame la Ministre,

Monsieur le Directeur général,

Chers collègues et amis,

Mesdames, Messieurs,

Pour cette année vous avez accepté, à nouveau, Madame la Ministre, chère Marylise, de participer à notre cérémonie de vœux, nous en sommes tous honorés et vous en remercions chaleureusement.

C'est, en effet, le signe de votre estime et de votre intérêt pour le CSFPT, attention qui se manifeste d'ailleurs aussi par votre participation régulière à certaines de nos séances plénières.

D'ailleurs, un dialogue social fécond est toujours multilatéral : il y a, certes, les échanges permanents entre employeurs et syndicats, mais il y a aussi, et nous y sommes attentifs, un dialogue constant avec l'Etat, en particulier la DGCL et la DGAFP.

Je voudrais, à cette occasion, remercier, leurs directeurs, Thierry LE GOFF et Bruno DELSOL, avec lesquels nous avons des rencontres et des échanges permanents, sincères et toujours productifs, dans le respect des rôles de chacun.

Je tiens d'ailleurs à remercier sincèrement les agents du CSFPT, qui, avec leurs collègues de la DGCL, manifestent leur professionnalisme et leur dévouement et contribuent à faire du CSFPT une instance où le dialogue social prend tout son sens.

Je n'oublie pas, au cœur de cette constellation territoriale, l'importance des Associations d'élus qui nourrissent en permanence nos réflexions, et je salue tous leurs représentants ici présents.

Ainsi, le CSFPT participe sans cesse à ces nombreux échanges et peut donc exprimer les attentes et les demandes de la fonction publique territoriale et de ses agents.

Accueillis aujourd'hui, en fait toujours très bien accueillis au CNFPT, je remercie aussi François DELUGA et ses services pour cette coopération permanente et efficace. L'action du CNFPT et ses réflexions convergent toujours avec celles du CSFPT, comme on a pu le voir dans nos récentes réflexions sur l'apprentissage.

Vous le savez, le CSFPT n'a pas de moyens propres, mais, par sa position, son rôle et ses missions, il peut influencer la construction, l'évolution de la fonction publique territoriale.

L'année 2015 a d'abord été pour le CSFPT une année de renouvellement important : renouvellement issu des élections municipales, départementales et professionnelles.

L'année 2015 a été une année importante pour les collectivités et leurs agents.

Ainsi, avec le vote de la loi NOTRe, le processus de réorganisation du monde local - dont nous aurons, élus et agents, à mesurer les conséquences nombreuses et complexes dans les années à venir - a été achevé.

Cette réforme, d'abord désignée comme l'Acte III de la décentralisation, constitue bien une réorganisation complète, complexe et profonde du monde territorial.

Etait-elle nécessaire ? Est-elle suffisante ? Est-ce une nouvelle étape de la décentralisation ? Ou, au contraire un « dépassement », un « parachèvement » de la décentralisation ?

Autant de questions auxquelles les spécialistes répondront plus tard; pour l'heure, nous devons, élus et fonctionnaires, mettre en œuvre ces réformes et faire en sorte qu'elles contribuent à un meilleur service public de proximité.

Tous les niveaux, toutes les catégories de collectivités sont désormais concernés. D'ailleurs, des mutations importantes s'amorcent, tel le développement des « communes nouvelles » qui augurent d'évolutions intéressantes.

A ce contexte institutionnel s'ajoutent les contraintes budgétaires inédites auxquelles sont désormais confrontées les collectivités. Mais c'est un autre sujet sur lequel vous connaissez mes opinions...

De la même manière, 2015 a vu se conclure le vaste projet PPCR, « Parcours professionnels, carrières et rémunérations », qui constitue un réaménagement exhaustif des carrières, tel qu'on n'en avait plus connu depuis longtemps.

Vous le savez, les présidents de grandes associations d'élus, notamment l'AMF et l'ARF ont, tout comme le collège des employeurs territoriaux du CSFPT, approuvé et appuyé l'intention, la dynamique et les principaux axes de cette

réforme qui s'applique et continuera à s'appliquer dans les prochaines années. Malgré quelques inquiétudes et interrogations, les élus locaux acceptent donc de participer à cette évolution globale.

Le CSFPT ne saurait donc être étranger à ces changements qui touchent élus et agents : il doit accompagner, mais il doit aussi anticiper cette réorganisation territoriale.

C'est pourquoi, dès mon élection, j'ai proposé au Conseil, qui l'a unanimement accepté, de réaliser un document à la fois rétrospectif et prospectif, pour l'instant appelé « Livre Blanc de la fonction publique territoriale ».

Nous avons l'habitude de réaliser des auto saisines, aussi ce « Livre Blanc » est en somme une auto saisine particulière, transversale, globale. Nous souhaitons en effet, sur la base des précédents rapports, et en tenant compte des transformations importantes du monde territorial, réfléchir aux grands enjeux et aux thèmes prioritaires pour la fonction publique territoriale dans les années à venir. La réflexion a bien avancé, et nous serons à même de proposer ce rapport dans les mois qui viennent.

Il s'agit d'un projet qui peut paraître ambitieux, mais il est indispensable, alors que nous sommes au lendemain du renouvellement des mandats locaux, d'engager une réflexion sur le devenir de la fonction publique territoriale, les modifications et améliorations qu'elle appelle encore et toujours.

Mais, en 2016, d'autres travaux seront poursuivis ou engagés – la filière animation, la catégorie A, la formation professionnelle des agents, la protection sociale complémentaire... – aussi je remercie chacun des présidents de formation spécialisée pour son implication active et le suivi de ces travaux.

En ce début d'année, et à l'occasion de cette cérémonie, je voudrais donc redire à chacun d'entre vous ici présent, ainsi qu'à vos proches, mon plaisir à présider cette instance et à suivre ses travaux.

Permettez- moi enfin de vous présenter à tous mes meilleurs vœux de bonheur et de réussite pour cette nouvelle année que je souhaite positive et plus sereine que 2015.

Je vous remercie.

